



Frais attestation immobilière

Par **Romje70230**, le **21/01/2017** à **14:45**

Bonjour, ma maman est décédée en octobre dernier.

Il y avait un héritage de sa maman qui trainait depuis 1985 environ.

Donc j'ai "hérité" de son héritage...

Aujourd'hui j'ai reçu le papier du notaire, pour la signature de tout ça, mais ce que je ne comprends pas, c'est que la part de ma mère à des frais d'attestation immobilière, hors ses frères et soeurs n'ont pas ces frais ?

J'espère être suffisamment explicite, c'est pas évident pour moi cette paperasse